

1  
1967 : Pas d'autorisation de fouilles ni de sondages. Prospection en surface.  
Histoire de la troisième guerre d'Alésia

Un article de M. J.-M. Dunoyer, paru dans le journal Le Monde daté du 25 janvier 1967 (p. 107) traitant de l'hypothèse de M. Berthier soulève la réprobation générale des Universitaires. Dans une lettre adressée à M. Beauvillier, Directeur du Monde, M. J.-M. Dunoyer, directeur des fouilles à Alise, se lamentait sur l'assommoir de ses collègues qui, selon lui, pourrait résulter de la publication de cet article. Le 25 janvier 1967, M. J.-M. Dunoyer, directeur des fouilles à Alise, écrit par lettre que "l'avis des Universitaires peut menacer les crédits alloués aux fouilles". A propos du site de Syam-Cornu, il avoue ne connaître que "par des coupures de journaux", il

ou

réprobation générale des Universitaires. Dans une lettre adressée à M. Beauvillier, Directeur du Monde, M. J.-M. Dunoyer, directeur des fouilles à Alise, se lamentait sur l'assommoir de ses collègues qui, selon lui, pourrait résulter de la publication de cet article. Le 25 janvier 1967, M. J.-M. Dunoyer, directeur des fouilles à Alise, écrit par lettre que "l'avis des Universitaires peut menacer les crédits alloués aux fouilles". A propos du site de Syam-Cornu, il avoue ne connaître que "par des coupures de journaux", il

- les recherches de l'archéologue André BERTHIER sur le site de Syam-Cornu (communes de Syam et de Chaux-des-Crotenay)
- 1962 : M. André Berthier réalise l'esquisse du "portrait-robot" d'Alésia, en toute rigueur, d'après le texte de César. La confrontation méticuleuse de ce "portrait-robot" avec la carte d'Etat-Major montre (après élimination de plus de trois cents sites) qu'un site - et un seul - celui dit de Syam-Cornu (Jura) présente une ressemblance absolue avec la description du général Romain.
- 1963 : Première exploration du site, où l'on constate, en bonne place, la présence de murs et de fossés ...
- 1964 : Sondages, pendant dix jours, dans plaine, et à la Grange d'Aufferin. M. Lucien Lerat, Directeur de la Circonscription archéologique, consacre trente-deux minutes à la visite du site (2.000 ha.). Il avoue : - "Je ne connaissais ni le site ni la question... " ... mais il a au préalable écrit à M. Berthier : "Vos sondages, s'ils ne sont pas purement négatifs, ne peuvent guère intéresser que la préhistoire". Aucune visite des autorités de Besançon. M. Lerat refuse de dîner en compagnie de M. Berthier chez le Préfet du Jura.
- 1965 : Quinze jours de sondages effectués avec le concours de Tirailleurs Marocains, au petit castellum de la plaine. A l'automne, M. Lerat offre au Ministre des Affaires culturelles, M. Malraux, sa démission de directeur de la circonscription, pour protester contre l'autorisation de sondages dont a bénéficié M. Berthier. M. Malraux refuse la démission de M. Lerat et lui donne satisfaction. Lettre de M. J. Autin (14 avril) : "Cette assemblée (= le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique) a estimé que l'intérêt scientifique des recherches sur le site de Syam n'était pas suffisant pour justifier leur poursuite. J'ai, en conséquence, décidé de vous prier d'en arrêter le cours". On prépare le centenaire des fouilles de Napoléon III à Alise-Sainte-Reine.
- 1966 : Pas d'autorisation de fouilles ni de sondages. - Prospection en surface. Découverte du "mur militaire" de la Grange d'Aufferin.

1967 : Pas d'autorisation de fouilles ni de sondages. Prospection en surface.

Etude métrologique du mur de la Grange d'Aufferin et de l'ensemble dit "tour et chicane". Découverte d'un double fossé au lieu-dit Le Châtelet. Prospections sérieuses.

1970 : Trois semaines de fouilles.

Pas de crédits. Sondages au Chaibatalet. Découverte du grand fossé d'arrêt. Sondages dans la plaine de Syam et à la Côte Poire : l'hypothèse d'un camp militaire est corroborée. Sondages dans les deux fossés du Chaibatalet.

1968 : Pas d'autorisation de fouilles ni de sondages. Prospection en surface.

Un article de M. J.-M. Dunoyer, paru dans le journal Le Monde daté du 25 janvier 1967 (p. 10) et traitant de l'hypothèse de M. Berthier soulève la réprobation générale des Universitaires. Dans une lettre adressée à M. Beuve-Méry, Directeur du Monde, M. Joël Le Gall, directeur des fouilles d'Alise, se lamente sur l'amenuisement de ses crédits qui, selon lui, pourrait résulter de la parution de cet article. M. Jeannin, assistant de M. Lerat, signale aussi par lettre que l'hypothèse de M. Berthier peut menacer les crédits alloués à d'autres chantiers. A propos du site de Syam, qu'il avoue ne connaître que "par des coupures de journaux", il affirme qu'à Syam on ne trouve "aucune trace de travail humain" et que le mur militaire de la Grange d'Aufferin "n'est qu'une moraine ou le résultat d'une reprise d'érosion dans les alluvions fluvioglaciales en place".

M. A. Chamson confie à M. Dunoyer : - "M. Berthier va avoir contre lui tous les archéologues de France ... Il a définitivement compromis son élection aux Inscriptions et Belles-Lettres" (sic).

M. Jean Lassus déclare à Madame Berthier : - "Votre mari n'avait pas le droit de s'attaquer à cette question" (sic).

La réédition de La Conquête Romaine d'A. Piganiol fait état des "truquages" d'Alise-Sainte-Reine.

M. René Potier, ayant fait paraître dans L'Information historique un article sur l'hypothèse de M. Berthier, se voit traiter de haut par M. Louis Harmand qui lui reproche de n'avoir pas les diplômes nécessaires pour parler d'Alésia, mais qui, dans son étude "critique", confond l'Ain avec le Doubs!

M. René Joffroy écrit à M. Berthier pour lui faire part de son "très vif désir" de connaître le site.

Parution de la thèse de J. Harmand ... qui donne inconsciemment plus d'arguments qu'il n'en faut pour détruire l'hypothèse Alise-Sainte-Reine!

1969 : Pas d'autorisation de fouilles ni de sondages. Prospection en surface. Etude métrologique du mur de la Grange d'Aufferin et de l'ensemble dit "tour et chicane". Découverte d'un double fossé au lieudit Le Châtelet. Prospections aérienne.

1972 : Fouilles pendant trois semaines. Découverte des lilia au Camp Nord.

1973 : Prospection en surface. Découverte des premiers éléments de l'agglomération gauloise.

1974 : Sondages

1970 : Trois semaines de fouilles. Pas de crédits. Sondages au Chaibatalet. Découverte du grand fossé d'arrêt. Sondages dans la plaine de Syam et à la Côte Poire : l'hypothèse d'un camp militaire est corroborée. Sondages dans les deux fossés du Chaibatalet.

1975 : Etude du "taillis 2 bis". Découverte des vestiges des sources de la Saine.

1976 : Sondages pendant le mois d'août. Etude de l'encinte, des bâtiments des Abattois et de la cote 801.

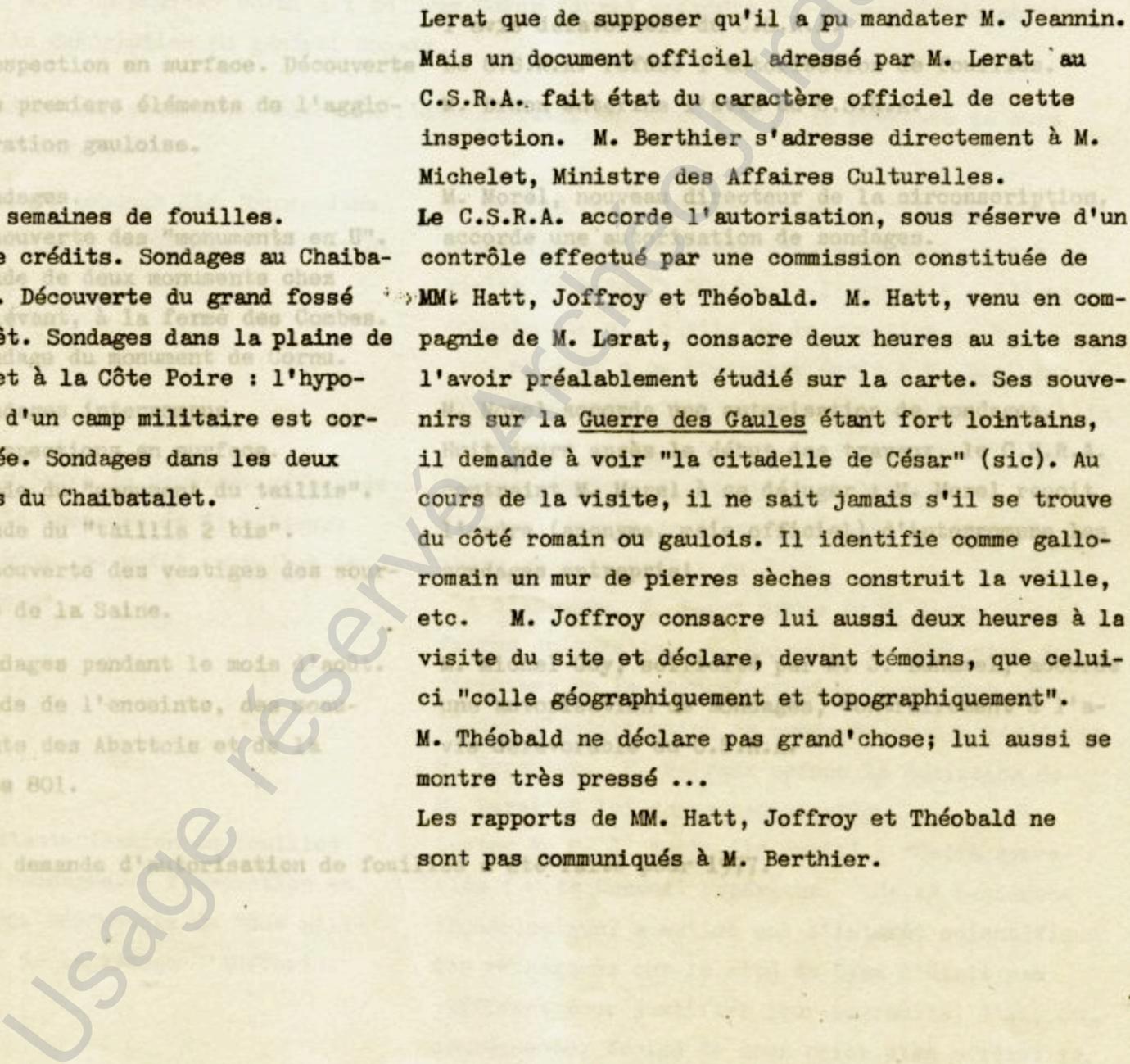
Une demande d'autorisation de fouilles

Le C.S.R.A. refuse l'autorisation, "l'intérêt scientifique du site n'ayant pas été démontré". M. Lerat refuse l'autorisation de sondages.

M. Y. Jeannin, assistant de M. Lerat et affirmant être mandaté par lui, accuse de fouilles clandestines un groupe d'étudiants qui procèdent à un relevé topographique. La gendarmerie de Champagnole, assistée de gardes forestiers, constate qu'il n'y a eu "ni excavation ni sondages". Au Ministère, M. Chabert affirme à M. Berthier que c'est faire injure gratuite à M. Lerat que de supposer qu'il a pu mandater M. Jeannin. Mais un document officiel adressé par M. Lerat au C.S.R.A. fait état du caractère officiel de cette inspection. M. Berthier s'adresse directement à M. Michelet, Ministre des Affaires Culturelles.

Le C.S.R.A. accorde l'autorisation, sous réserve d'un contrôle effectué par une commission constituée de MM. Hatt, Joffroy et Théobald. M. Hatt, venu en compagnie de M. Lerat, consacre deux heures au site sans l'avoir préalablement étudié sur la carte. Ses souvenirs sur la Guerre des Gaules étant fort lointains, il demande à voir "la citadelle de César" (sic). Au cours de la visite, il ne sait jamais s'il se trouve du côté romain ou gaulois. Il identifie comme gallo-romain un mur de pierres sèches construit la veille, etc. M. Joffroy consacre lui aussi deux heures à la visite du site et déclare, devant témoins, que celui-ci "colle géographiquement et topographiquement". M. Théobald ne déclare pas grand'chose; lui aussi se montre très pressé ...

Les rapports de MM. Hatt, Joffroy et Théobald ne sont pas communiqués à M. Berthier.



histoire de la troisième guerre d'Alsace

- 1971 : Fouilles pendant trois semaines. Etude de deux des "redoutes" de la combe de Crans, complétant le camp Nord. Fouille de l'ustrinum de Crans. Le C.S.R.A. refuse l'autorisation de fouilles. M. Duhamel accorde l'autorisation de fouilles contre l'avis défavorable du C.S.R.A. M. Lerat offre sa démission à M. Duhamel pour protester contre l'autorisation de fouilles accordée à M. Berthier. M. Duhamel accepte la démission de M. Lerat.
- 1972 : Fouilles pendant trois semaines. Découverte des lilia au Camp Nord. Le C.S.R.A. refuse l'autorisation de fouilles. M. Duhamel accorde l'autorisation de fouilles contre l'avis défavorable du C.S.R.A.
- 1973 : Prospection en surface. Découverte des premiers éléments de l'agglomération gauloise. Le C.S.R.A. refuse l'autorisation de fouilles. M. Druon entérine l'avis du C.S.R.A.
- 1974 : Sondages. Découverte des "monuments en U". Etude de deux monuments chez Etiévant, à la ferme des Combes. Sondage du monument de Cornu. M. Morel, nouveau directeur de la circonscription, accorde une autorisation de sondages. Il avoue : - "Je ne connaissais ni le site ni la question..."
- 1975 : Sondages interrompus. Prospections en surface. Etude du "monument du taillis". Etude du "taillis 2 bis". Découverte des vestiges des sources de la Saine. M. Morel accorde une autorisation de sondages. Huit jours après le début des travaux, le C.S.R.A. contraint M. Morel à se déjuger : M. Morel reçoit l'ordre (anonyme, mais officiel) d'interrompre les sondages entrepris!
- 1976 : Sondages pendant le mois d'août. Etude de l'enceinte, des monuments des Abattois et de la cote 801. M. Michel Guy, sollicité par M. J. Duhamel, accorde une autorisation de sondages, contrairement à l'avis défavorable du C.S.R.A.
- 1966 : Pas d'autorisation de fouilles ni de sondages. Prospection en surface. Découverte du "mur militaire" de la Grotte d'Aufferin. Une demande d'autorisation de fouilles a été faite pour 1977. M. Lerat et lui donne satisfaction.

Usage réservé Archives Jura

1962 : M. André Berthier réalise l'esquisse du "portra-robot" d'Alsace, en toute rigueur, d'après le texte de César. La confrontation méticuleuse de ce "portra-robot" avec la carte état-major montre (après élimination de plus de trois siècles) un site - et un relief - celui dit de Syam-Cornu (Jura) présente une correspondance absolue avec la description du général Romain.

1965 : M. Morel, nouveau directeur de la circonscription, accorde une autorisation de sondages. Huit jours après le début des travaux, le C.S.R.A. contraint M. Morel à se déjuger : M. Morel reçoit l'ordre (anonyme, mais officiel) d'interrompre les sondages entrepris!

A l'automne, M. Lerat offre au Ministre des Affaires culturelles, M. Malraux, sa démission de directeur de la circonscription, pour protester contre l'autorisation de sondages dont a bénéficié M. Berthier. M. Malraux refuse la démission de M. Lerat et lui donne satisfaction.

Lettre de M. J. Autin (14 avril) : "Cette assemblée (= le Conseil supérieur de la Recherche Archéologique) a estimé que l'intérêt scientifique des recherches sur le site de Syam n'était pas suffisant pour justifier leur poursuite. J'ai, en conséquence, décidé de vous prier d'en arrêter le cours".

On prépare le centenaire des fouilles de Napoléon III à Alise-Sainte-Reine.